

L I O N E L D U V A L
a v o c a t

En collaboration avec
Me Alexandra PETIT, Avocat

Monsieur et Madame BONNARD
12 boulevard Thermal

63100 CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND le 4 mars 2026

LRAR

Nos réf : BONNARD / Me DUVAL

Madame, Monsieur,

Je fais suite à nos derniers échanges et à la plainte que vous avez déposée à mon
encontre devant Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

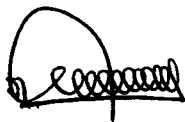
Au vu de la situation, je n'entends plus assurer la défense de vos intérêts.

Je vous invite dès lors à prendre attache avec un de mes Confrères, à qui je
transmettrai mon entier dossier.

Je vous prie de bien vouloir extraire de ce pli, avant toute procédure de taxation, ma
facture d'honoraire dont je laisse le règlement à vos bons soins.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

L. DUVAL



P.J. : facture

Les informations recueillies par le cabinet de Maître Lionel DUVAL, destinataire des données et responsable du traitement, sont destinées à l'usage exclusif du Cabinet et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. Ces informations seront conservées pendant la durée des relations contractuelles, nécessaire au traitement du (des) dossier(s) ayant nécessité leur collecte, augmentée des délais imposés par la réglementation en vigueur. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, à l'ensemble des données vous concernant, que vous pouvez exercer par courrier ou email.

33 Place de Jaude -3^{ème} étage - 63000 CLERMONT FERRAND - Arrêt Tramway JAUDE

Tél : 04 73 93 80 09 – Fax : 04 73 93 40 21

cabinet secondaire : 34, Rue du Chazeron – 63430 PONT DU CHATEAU – Tél : 04 73 83 33 21

LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr - Membre d'une association agréée – règlement par chèque de préférence

L I O N E L D U V A L
a v o c a t

En collaboration avec
Me Alexandra PETIT, Avocat

Monsieur et Madame BONNARD
12 , boulevard Thermal

63100 CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND le 29 janvier 2026

Nos réf : BONNARD / MASSENA
Référé TJ + audience ARA + Protocole d'accord

FACTURE N°16514

Honoraire HT 1 000,00 Euros
(rédaction projet protocole d'accord amiable après audience ARA
+ rédaction projet modifié + diffusion + rappels pour signature , secrétariat)

TVA 20% 200,00 Euros

Honoraire TTC 1 200,00 Euros
(rédaction projet protocole d'accord amiable après audience ARA
+ rédaction projet modifié + diffusion + rappels pour signature , secrétariat)

TOTAL A PAYER 1 200,00 Euros

PAYABLE A RECEPTION PAR CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE

Loi 92-442 du 31 décembre 1992 : la présente note d'honoraires est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêt au taux légal.
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due à hauteur de 401-3 du code de commerce)

33 Place de Jaude, 3^{ème} étage - 63000 CLERMONT FERRAND Tél : 04 73 93 80 09 – Fax : 04 73 93 40 21
cabinet secondaire : 34, Rue du Chazeron – 63430 PONT DU CHATEAU – Tél : 04 73 83 3321
LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr - Membre d'une association agréée – règlement par chèque de préférence